



SAINTINES.COM

N ° 46 - Juin 2017

ISSN 2495 - 5698



SOMMAIRE

Vie communale pages 2 à 12
Vie scolaire pages 12 à 14
Infos diverses pages 14 à 23

Fêtes et cérémonies pages 24 à 29
Le coin des associations pages 30 à 31
Infos utiles page 32

Edito

Chères administrées, chers administrés,



Dans ce nouveau numéro, une large place est consacrée aux diverses réalisations effectuées par nos agents. Cette liste non exhaustive démontre largement combien il était judicieux d'embaucher du personnel sous contrat tout en bénéficiant des différentes aides de l'Etat, permettant ainsi de réduire nos dépenses de fonctionnement.

Je les félicite et les remercie pour leur travail effectué sur des chantiers les plus divers et variés. Des tâches qui, bien souvent, auraient dû nécessiter de faire appel à des entreprises extérieures impactant notre budget d'investissement.

Dans les pages qui suivent, vous pourrez prendre connaissance des informations pratiques : le financement des activités en direction des enfants, des personnes âgées et l'ensemble de nos concitoyens.

Comme je m'y étais engagé dans les numéros du Saintines.com précédents, vous trouverez dans cette édition quelques articles où je traite de l'évolution suite à la fusion de l'ARC et de la CCBA tant sur la fiscalité, les commissions que le transport.

Nous attendons avec impatience l'octroi des subventions du Conseil Départemental et de l'Etat (DETR) pour débiter les travaux inscrits au budget 2017 :

- Suite et fin des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public, téléphonique et passage de gaines pour la fibre optique rue Edouard Collas et chemin du Stade. Notre commune sera ainsi totalement desservie dans ce domaine.
- Travaux de remplacement de la toiture de la Mairie.
- Travaux de renouvellement eau potable clos de Chaly.

Votre Maire,
Jean-Pierre DESMOULINS

Résultats de l'élection présidentielle

1er tour du 23 avril 2017

Inscrits : 730
 Votants : 584
 Blancs : 11
 Nuls : 3
 Exprimés : 570, soit 78,08 %



Candidats	Nombre de voix	%
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	29	5,09
Mme LE PEN Marine	219	38,42
M. MACRON Emmanuel	120	21,05
M. HAMON Benoît	33	5,79
Mme ARTHAUD Nathalie	6	1,05
M. POUTOU Philippe	9	1,58
M. CHEMINADE Jacques	0	0,00
M. LASSALE Jean	4	0,70
M. MELENCHON Jean-Luc	91	15,96
M. ASSELINEAU François	2	0,35
M. FILLON François	57	10,00

2ème tour du 07 mai 2017

Inscrits : 730
 Votants : 575
 Blancs : 48
 Nuls : 17
 Exprimés : 510, soit 69,86 %

Candidats	Nombre de voix	%
Mme LE PEN Marine	272	53,33
M. MACRON Emmanuel	238	46,67

Résultats des élections législatives

1er tour du 11 juin 2017

Inscrits : 730

Votants : 341

Blancs : 3

Nuls : 3

Exprimés : 335 soit 45,89 %



Candidats	Nombre de voix	%
Mme BOUR Emmanuelle	107	31,94
M. GACHIGNARD François	67	20
M. VATIN Pierre	66	19,7
M. GRENIER Laurent	28	8,36
M. BRASSENS Bertrand	17	5,07
Mme MASURE Hélène	14	4,18
M. DESESSART Jean	12	3,58
M. BLANCHARD Luc	11	3,28
Mme BECHERINI Hélène	6	1,79
Mme GUENOUCHE Hassina	3	0,9
M. FERNANDES Augusto	3	0,9
Mme FATIMA Massau	1	0,3
Mme LAMZOUZI Mariam	0	0
M. NADE Gilles	0	0

2ème tour du 18 juin 2017

Inscrits : 730

Votants : 282

Blancs : 20

Nuls : 4

Exprimés : 258 soit 35,34 %


Candidats	Nombre de voix	%
Mme BOUR Emmanuelle	125	45,45
M. VATIN Pierre	133	51,55

Budget Communal




Qu'est-ce que le budget communal ?

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile.





Qui le prépare ?

Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les services de la mairie.




Qui le vote ?

Le Conseil municipal, adopte le budget par délibération au plus tard le 31 mars de l'année auquel il s'applique.



Quelle différence y-a-t-il entre le fonctionnement et l'investissement ?

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes de la collectivité nécessaires au fonctionnement des services (salaires, indemnités et charges, fournitures scolaires, d'entretien des espaces verts, d'entretien et de maintenance des bâtiments, etc...)




La section d'investissement finance les opérations destinées à augmenter la valeur du patrimoine de la ville. Il s'agit notamment des opérations d'équipement comme les constructions (écoles, installations sportives, etc.....) ou l'acquisition de matériels durables.



Le budget doit-il être obligatoirement en équilibre ?

Les collectivités locales ont l'obligation de voter leur budget en équilibre réel. Cela signifie que la ville ne peut pas voter, ni engager un montant de dépenses supérieur à celui des recettes .



Compte administratif 2016

Section de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	530 843,36 €
Charges à caractère général	155 819,92 €
Charges de personnel	217 652,12 €
Autres charges de gestion courante	67 638,98 €
Charges financières	10 094,34 €
Atténuation de produits	79 638,00 €
Recettes de l'exercice	767 743,23 €
Atténuation de charges	42 249,68 €
Produits des services	2 470,00 €
Impôts et taxes	367 367,25 €
Dotations et participations	263 203,08 €
Autres produits de gestion courante	38 223,19 €
Produits exceptionnels	54 230,03 €

Section d'investissement	
Dépenses de l'exercice	437 519,75 €
Opérations d'équipement	413 934,08 €
Remboursement d'emprunt	23 585,67 €
Recettes de l'exercice	269 790,04 €
Subventions d'équipement	69 461,42 €
Dotations fonds divers	4 287,50 €
réserves	195 501,12 €
Produit des cessions	540,00 €

Budget Primitif 2017

Section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice	989 619,00 €
Charges à caractère général	204 800,00 €
Charges de personnel	273 200,00 €
Autres charges de gestion courante	106 926,00 €
Charges financières	10 000,00 €
Atténuation de produits	80 000,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Opération d'ordre	69 697,97 €
Dépenses imprévues	- €
Virement	243 995,03 €
Recettes de l'exercice	989 619,00 €
Atténuation de charges	25 000,00 €
Impôts et taxes	440 000,00 €
Dotations et participations	136 900,00 €
Autres produits de gestion courante	31 541,96 €
Produits exceptionnels	1 000,00 €
Produits des services	500,00 €
Opération d'ordre	68 697,97 €
Résultat reporté	285 979,07 €

Section d'investissement

Dépenses de l'exercice	546 358,87 €
Déficit antérieur	66 995,03 €
Opérations d'équipement	385 000,00 €
Remboursement d'emprunt	24 000,00 €
Opérations patrimoniales	1 000,00 €
Dépenses imprévues	- €
Opération d'ordre	69 363,84 €
Recettes de l'exercice	546 358,87 €
Subventions d'équipement	232 000,00 €
Emprunts	- €
Virement	243 995,03 €
Opération d'ordre	70 363,84 €
Résultat reporté	- €

Taux d'imposition Communaux pour l'année 2017

Les taux d'imposition n'ont pas été modifiés depuis 2012, ils sont en-dessous des taux moyens nationaux et départementaux.

Suite à la fusion entre l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) et la Communauté de Communes de la Basse Automne (CCBA) au 1^{er} janvier 2017, une mise à jour des produits fiscaux transférés a été opérée sur la base des états fiscaux 2016.

Ainsi, la commune de SAINTINES a modifié ses taux afin de faire en sorte que l'impact pour les administrés soit NEUTRE pour 2017 (sous réserve que l'Etat ne modifie pas les bases d'imposition).

TAXE D'HABITATION	Taux communal 2016	Taux EPCI 2016 (CCBA)	Taux consolidé 2016	Taux communal 2017	Taux unique EPCI (ARC)	Taux consolidé FUSION	Variation
SAINTINES	17,40%	3,13%	20,53%	11,16%	9,37%	20,53%	0,00%

TAXE S/ FONCIER BATI	Taux communal 2016	Taux EPCI 2016 (CCBA)	Taux consolidé 2016	Taux communal 2017	Taux unique EPCI (ARC)	Taux consolidé FUSION	Variation
SAINTINES	12,55%	2,98%	15,53%	15,53%	0,00%	15,53%	0,00%

TAXE S/ FONCIER NON BATI	Taux communal 2016	Taux EPCI 2016 (CCBA)	Taux consolidé 2016	Taux communal 2017	Taux unique EPCI (ARC)	Taux consolidé FUSION	Variation
SAINTINES	52,51%	6,39%	58,90%	56,38%	2,52%	58,90%	0,00%

Agence postale et vente de pain

Depuis plusieurs semaines, les visages à l'accueil de votre Mairie ont été chamboulés.

A l'accueil, Marine, qui attend un heureux évènement a laissé sa place à Elvina qui a, elle-même, cédé sa place à Brigitte à l'agence postale et à la vente de pain.

Toutes les deux remplissent leurs nouvelles fonctions avec beaucoup de volonté et nous les en remercions.

Fermeture de l'agence postale du 10 juillet au 30 juillet inclus.

La vente de pain sera assurée à l'exception des 14 et 15 juillet.

Fusion ARC - CCBA

Les travaux de fusion ont pris leur vitesse de croisière et différentes commissions ont été créées. Pour Saintines, les délégués qui y siègent sont :



M. Jean-Pierre DESMOULINS, Maire

Commissions permanentes de l'ARC-BA

- Finances, contrôle de gestion et ressources humaines
 - Développement durable et risques majeurs
 - Synthèse et stratégies
 - Commission de Bureau
 - Commission Intercommunale de la Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD)
 - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- #### Sous-commission du CISPD
- Atteintes aux personnes—Vidéo protection



Mme Jeanine COPIGNY, 1ère adjointe

Commissions permanentes de l'ARC-BA

- Equipement, urbanisme et grands projets
- #### Sous-commission du CISPD
- Prévention des addictions et des conduites à risques



Mme Delphine DEBRAY, 3ème adjointe

Commissions permanentes de l'ARC-BA

- Economie et tourisme
 - RAM (Relais Assistantes Maternelles)
- #### Sous-commission du CISPD
- Sécurité routière



M. Sébastien ANDRE, 4ème adjoint

Commissions permanentes de l'ARC-BA

- Transports, mobilité et gestion des voiries



Mme Isabel FERRET, conseillère municipale

Sous-commission du CISPD

- Atteintes aux personnes—Vidéo protection



Mme Geneviève RIBOULEAU, conseillère municipale

Sous-commission du CISPD

- Incivilités, déchets, nuisances environnementales

Visite de M. Marini Président de l'ARC-BA, des élus et des services de la Communauté de Communes

A l'initiative de Monsieur Philippe MARINI, Maire de Compiègne et Président de l'ARC-BA, une visite a été organisée le 28 avril dernier. Le matin, elle s'est déroulée à Verberie puis l'après-midi à Saintines.

Ce fut l'occasion d'observer précisément les différents points de notre territoire méritant une réflexion du développement possible de certaines zones.

Monsieur DESMOULINS, Maire de Saintines, a commencé par montrer la zone foncière dite "les blanches Terres" située route du Moulin rouge (actuellement bloquée par le passage de grands animaux).

Puis nous avons visité l'ex site SEITA "FLAMUP" avec son potentiel de bâtiments vacants.

Monsieur le Maire de Saintines a informé le groupe de travail que la zone foncière 1 AUm acquise par la Mairie, depuis plus de 15 ans, située face à l'entreprise (rue Adrien Debuire) était elle aussi bloquée dans son intégralité, soit 4 hectares considérés par la DREAL et le SAGEBA comme une zone humide. La municipalité avait envisagé de réaliser une voirie de desserte locale rejoignant la rue Adrien Debuire à la rue du Château, mais aussi d'y construire notre future salle communale d'une part, et de permettre un développement artisanal et d'habitat d'autre part.



La visite s'est poursuivie sur les territoires de Béthisy-Saint-Pierre et de Saint-Sauveur au-delà de la rivière Automne et du passage à niveau. Monsieur le Maire a montré sur ces territoires l'emprise de la voirie structurante (projet de liaison entre la RN 31 et la RN 2) car elle contribuerait à soulager la circulation dans nos villages fortement impactés par le passage des poids-lourds et favoriserait le développement économique de notre territoire.

Nous constatons également, lors d'un bref passage aux abords de l'ancienne décharge entre Néry et Saintines, les rejets et odeurs nauséabondes toujours persistantes.

Monsieur le Maire de Saintines a exprimé son intention de développer la zone située entre le Fond Mottelet et le Chemin du Stade, zone actuellement non constructible dans sa majeure partie mais nécessitant une étude de la faune et de la flore.

La dernière étape de la visite a été consacrée à la propriété privée de la ferme du château où un projet d'installation d'accueil pour personnes à mobilité réduite pratiquant l'équitation est envisagé avec la construction d'un manège couvert. L'acquéreur potentiel du domaine a l'intention de développer cette activité et de générer une cinquantaine d'emplois. Ainsi, il sera nécessaire de modifier notre PLU pour permettre la construction des installations.



Travaux de la CD123, rue Jean Jaurès

Faisant suite aux différentes demandes de Monsieur le Maire auprès du Conseil Départemental afin que les enrobés soient refaits sur la traversée de notre commune (RD 123), ces travaux seront bientôt réalisés.

En effet, Monsieur le Président du Conseil Départemental a retenu et budgétisé le renouvellement du tapis de l'angle de la RD 98 (menant à Vaucelles) jusqu'au carrefour à feux de la rue Adrien Debuire, soit 970 mètres linéaires pour cette année.

Les travaux sont programmés pour le mois de septembre pour une durée d'environ 3 semaines (semaines 36, 37

et 38) dont les deux premières pour la préparation du chantier et la troisième pour réaliser le tapis. La commune a dû prendre certains engagements avec le Département : remise en état des canalisations d'assainissement, d'eau potable, des tampons, des vannes, des bouches à clés. La commune doit également réaliser ou remplacer les bordures de caniveaux, la mise aux normes des passages piétons et la réalisation des peintures au sol.



Nous sommes en attente de devis pour les caniveaux, les bordures de trottoirs, les passages piétons surbaissés, les peintures ainsi que le remplacement de la boucle du carrefour à feux. Ces dépenses n'avaient pas été inscrites au budget 2017 (non prévues) ; le Conseil Municipal devra procéder à des ajustements budgétaires pour faire face à ces frais. Les plaques de visites des chambres PTT seront également remplacées et fournies par Orange. La commune s'engage à ne plus réaliser de travaux d'ouverture de chaussée durant les cinq prochaines

années sur la tranche concernée. Une information a été distribuée dans ce sens à chaque administré de la rue Jean Jaurès. L'entreprise retenue par le Département est la société COLAS, agence de Beauvais. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil possible et, pour notre confort, d'accepter la gêne occasionnée. Nous remercions le Conseil Départemental pour la réalisation de cette 1ère tranche de travaux et espérons obtenir l'année prochaine la réalisation des travaux pour la seconde partie du RD 123.

Coût pour la commune

- Chemisage des conduits d'assainissement :	23 251,87 € HT
- Remplacement des tampons d'assainissement :	3 304,20 € HT
- Réfection de la boucle du feux (sente de Fay) :	790,00 € HT
- Travaux réseau d'eau potable (vannes, bouches à clés, mise aux normes) :	<u>49 715,20 € HT</u>
	77 061,27 € HT
	Soit 92 473,70 € TTC

Vie Scolaire

Rythmes scolaires

Le nouveau Gouvernement en place donne le choix aux communes de revenir à la semaine des 4 jours pour la rentrée 2017 ; c'est pourquoi un questionnaire a été distribué aux élèves afin de recueillir les avis des familles.

La lecture du sondage est sans appel : **83,58 %** des familles choisissent le retour à la semaine des 4 jours.

A la rentrée, nous irons 4 jours ou 4,5 jours à l'école ?



	Maintient 4,5 jours	Retour 4 jours
Nombre de voix	11	56
Total %	16,42 %	83,58 %

67 réponses au 12 juin

Suite à cette enquête, un courrier a été envoyé à l'Inspecteur d'Académie pour l'informer de notre souhait.

Toute évolution de la semaine scolaire devra faire l'objet d'un consensus local : c'est pourquoi l'avis du Conseil d'Ecole et du Conseil Municipal est demandé. Le 22 juin, le Conseil d'Ecole a voté majoritairement pour le retour à 4 jours et, le 30 juin, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer.

L'Inspecteur d'Académie se décidera début juillet pour valider ou non le retour à 4 jours. L'information sera disponible sur le site internet de la commune et de l'école ainsi que sur la page facebook de Saintines.

Classe de neige

Tous les 3 ans, une cinquantaine d'élèves partent en classe de neige avec leurs enseignants et des animateurs du SMIOCE. Au cours de leur scolarité, l'ensemble des élèves aura eu la possibilité de découvrir le ski et diverses spécialités montagnardes. Cette année, direction la Haute-Savoie pour 1 semaine après un périple en bus et TGV.

Ce voyage est financé à hauteur de 50% par la commune, le reste restant à la charge des familles et de la coopérative scolaire.



Visite de l'école

L'équipe enseignante accueillera les parents et enfants entrant en petite section de maternelle en septembre 2017 le jeudi 29 juin à 16h45.



Infos Diverses

Habitat Rénové

Dans le contexte de réduction de la facture énergétique, deux réunions publiques ont été organisées avec les différents partenaires et les services de l'ARC :

- le 16 mai à Verberie pour les communes de Verberie, Saint-Vaast de Longmont et Saintines
- le 18 mai à Néry, pour les communes de Néry, Béthisy-St-Martin et Béthisy-St-Pierre.

Je remercie les participants et notamment ceux de Saintines qui étaient venus en nombre pour s'informer. Les intervenants ont développé les différents thèmes pour améliorer son logement et afin d'obtenir les différentes aides.

- Quels sont les travaux les plus efficaces ?
- Quels sont les travaux d'amélioration énergétique qui sont le plus réalisés ?
- Est-ce que tout le monde peut bénéficier des aides financières pour réaliser ses travaux (sans condition de ressources) ?

Après ces exposés très intéressants, le public présent a pu poser des questions le préoccupant.



Habitat Rénové

Vous accompagner dans vos économies d'énergie

Contacts

Téléphone : 03.44.85.44.95

Accueil du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

6 quai de la République (près de la Gare) - 60200 COMPIEGNE

Permanence sur RDV le mercredi

Permanence sans RDV le lundi après-midi et le vendredi matin

Courriel : contact@habitat-renove.fr

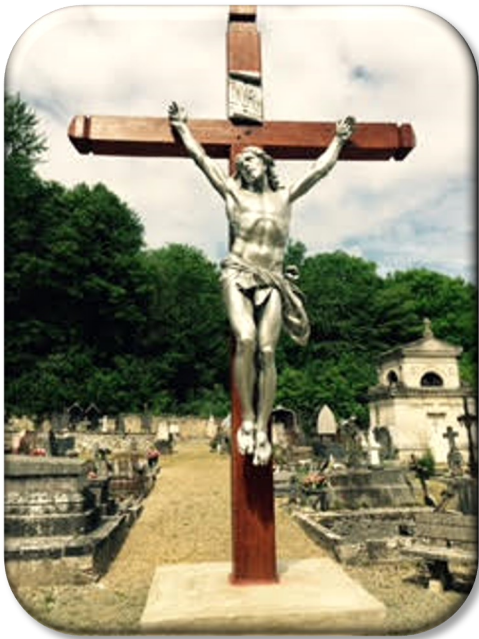
Site : www.habitat-renove.fr

Travaux réalisés par les agents

Notre cimetière a subi quelques remises en état nécessaires. Après avoir repeint les grilles, nous avons installé des panneaux d'affichage aux différentes entrées (horaires d'ouvertures et informations diverses).

Le calvaire central a été entièrement refait avec beaucoup de professionnalisme par nos agents, la croix a été reconstruite et le Christ totalement repeint.

En complément, nous avons également mis à jour le règlement du cimetière, la précédente version datant de 1906 ; il est consultable en Mairie aux horaires d'ouverture.



Nettoyage des gouttières de l'église, installation d'un panneau d'information à l'entrée et mise en peinture des portes.



Afin de réduire le coût de fonctionnement généré par la pose des jardinières accrochées aux candélabres (devis estimatif oscillant entre 800 € et 1200 €), une nacelle a été louée.

C'est ainsi que M. le Maire et son adjoint M. Christian Sraczyk aidés de nos agents ont pu exécuter cette tâche en toute sécurité dans la traversée de notre village. La dépense a été ramenée à **330€ de location et 10€ de carburant.**



Mise en peinture des portes et de la façade de la salle des fêtes.



Elagage du terrain de pétanque et du plateau des sports



Dégradations aire de jeux

Très régulièrement, des dégradations sont constatées dans l'aire de jeux destinée aux enfants, le pont de singe en a fait les frais et, dernièrement, la cabane. Concernant celle-ci, **la vidéo surveillance a permis à la gendarmerie d'identifier les coupables qui seront redevables des dégâts.**



Ateliers municipaux

Les ateliers municipaux n'échappent pas aux actes de vandalisme qui coûtent extrêmement chers à la commune et provoquent de gros risques d'accidents pour les usagers de la départementale.



Coût des réparations

2 portes :	12 420€
Remboursement assurance :	5 880 €
Reste à charge pour la commune :	6540 €

Cotisation aux transports scolaires



Depuis 2 ans, les familles participent à hauteur de 50€ par enfant et par an aux transports scolaires vers le collège d'Aramont et 80€ pour ceux vers les lycées de l'ARC-BA.

A partir de la rentrée 2017, l'ARC-BA prend en charge ces frais, un document spécial doit être remis aux enfants sinon en faire la demande auprès des différents établissements scolaires.

Balayeuse



Depuis plusieurs semaines, l'entreprise Véolia est chargée du balayage des rues 1 fois par mois .

La balayeuse de l'ex CCBA passe gracieusement en alternance, il suffit de décommander Véolia.

Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de libérer les trottoirs afin de faciliter son passage.

Les dates sont indiquées sur le site internet, le panneau lumineux ou la page Facebook de la commune.

Transport vers Compiègne



ARC Express



A partir du 19 juin, un service de transport péri-urbain gratuit (ARC Express) couplé avec un transport à la demande payant (AlloTic) sera mis en place par l'ARC-BA.

Renseignements et horaires dans cette édition ou sur le site de la commune : saintines.fr

LIGNE 20 : VERBERIE – SAINT VAAST DE LONGMONT – NÉRY – BETHISY BETHISY SAINT PIERRE – SAINTINES – SAINT-SAUVEUR

- Ces horaires sont desservis uniquement sur la base d'une réservation pré
- Les horaires peuvent varier en fonction des réservations effectives, il vous de vous présenter 5 minutes à l'avance au point d'arrêt.

LIGNE 20 – VERBERIE – SAINT-SAUVEUR	DU LUNDI AU SAM			
Verberie - Aramont	07:45	08:45	11:45	13:13
St Vaast de Longmont	07:49	08:49	11:49	13:14
Néry - Centre	07:58	08:58	11:58	13:13
Néry - Vaucelle	08:00	09:00	12:00	13:13
Béthisy St Martin	08:03	09:03	12:03	13:13
Béthisy St Pierre – Place du marché	08:05	09:05	12:05	13:13
Béthisy St Pierre – Clos Cadot	08:06	09:06	12:06	13:13
Saintines - Jaurès	08:07	09:07	12:07	13:13
Saintines - Curie	08:09	09:09	12:09	13:13
Saint Sauveur Eglise	08:13	09:13	12:13	13:13

LIGNE 20 – SAINT-SAUVEUR – VERBERIE	DU LUNDI AU SAM			
Saint Sauveur Eglise	07:07	08:07	12:25	16:11
Saintines - Curie	07:11	08:11	12:29	16:11
Saintines - Curie	07:13	08:13	12:31	16:11
Saintines - Jaurès	07:14	08:14	12:32	16:11
Béthisy St Pierre – Clos Cadot	07:15	08:15	12:33	16:11
Béthisy St Pierre – Place du marché	07:17	08:17	12:35	16:21
Béthisy St Martin	07:20	08:20	12:38	16:21
Néry - Vaucelle	07:22	08:22	12:40	16:21
Néry - Centre	07:31	08:31	12:49	16:31
St Vaast de Longmont	07:35	08:35	12:53	16:31
Verberie - Aramont				

Horaires valables à compter du 19 Juin 2017

ARC Express

Sens Aller	LAV	LAV	LAV	LAV	LAV	LAV	LAV	LAV	LAV	LAV
Trains en provenance d'AMIENS	06:47	07:28		08:48	08:48	09:55		11:51	13:42	
Trains en provenance de PARIS		07:28	08:01		07:49	08:30	08:58	09:28	09:51	12:05
COMPIEGNE - Gare Routière	05:20	07:00	07:55	08:30	09:05	09:30	10:00	11:05	12:10	13:05
COMPIEGNE - Coutollenc		07:05	08:00	08:35		09:35	10:05		12:15	14:00
COMPIEGNE - Guy Denielou	05:30	07:11	08:06	08:43	09:15	09:43	10:13	11:15	12:23	13:15
COMPIEGNE - Mercières		07:16	08:11	08:46		09:46	10:16		12:26	14:11
LA CROIX-ST-OUEN - Parc Tertiaire et sc.	05:35	07:19	08:14	08:49	09:20	09:49	10:19	11:20	12:29	13:20
LA CROIX-ST-OUEN - Longues Rayes	05:40	07:26	08:21	08:56	09:25			11:25	12:36	13:25
LA CROIX-ST-OUEN - Lecuru	05:45	07:29	08:24	08:59	09:30			11:30	12:39	13:30
VERBERIE - Zone d'Activités	05:50		08:31	09:06	09:35			11:35	12:46	13:35
VERBERIE - Automne	05:52		08:35	09:10	09:38			11:38	12:50	13:38
VERBERIE - Eglise	05:55		08:38	09:13	09:40			11:40	12:53	13:40
VERBERIE - Aramont	05:58		08:41	09:16	09:43			11:43	12:56	13:43

Sens Retour	LAV	LAV	LAV	LAV	LAV	LAV	LAV	LAV	LAV	LAV
Trains au départ vers AMIENS	06:59	08:23	09:03							
Trains au départ vers PARIS		07:03	08:09	09:30	10:16		11:30	13:35	16:12	17:09
COMPIEGNE - Gare Routière	07:00	08:00	08:34					11:30	13:35	16:12
COMPIEGNE - Coutollenc	06:40	07:54	08:26	09:28	10:17			14:00	17:00	
COMPIEGNE - Guy Denielou	07:03	08:09	09:30	10:16		11:30	13:35		16:12	17:09
COMPIEGNE - Mercières	06:30	07:43	08:15	09:17	10:06	10:30	12:21	13:20	13:34	14:32
LA CROIX-ST-OUEN - Parc Tertiaire et sc.	06:25	07:40	08:12	09:14	10:03		12:18		13:31	14:39
LA CROIX-ST-OUEN - Longues Rayes	06:25	07:37	08:09	09:11	10:00	10:25	12:15	13:25	13:38	14:36
LA CROIX-ST-OUEN - Lecuru	06:20		08:02	09:04		10:20	11:20	12:20	13:21	14:27
VERBERIE - Zone d'Activités	06:15		07:59	09:01				10:15	11:15	12:15
VERBERIE - Automne	06:10		07:51	08:53				10:10	11:10	12:10
VERBERIE - Mairie	06:08		07:47	08:49				10:08	11:08	12:08
VERBERIE - Eglise	06:05		07:44	08:46				10:05	11:05	12:05
VERBERIE - Aramont	06:02		07:39	08:41				10:02	11:02	12:02

Courses déclenchées sur réservation, la veille au soir
03 44 40 76 40 / reservation.tad@oise-mobilité.fr

Rapide et flexible, le nouveau service de transports collectifs de l'ARC !

le tic est gratuit !

Gare - Parc tertiaire : 19 min
Gare - ZA Verberie : 36 min

ARC Express

Service organisé par : **ARC AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE**

Avec le soutien de : **oise MOBILITÉ** (Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise)

Compiègne Gare
Couttolenc
Denielou
Mercières
Parc tertiaire
La Croix-St-Ouen
Longues Rayes
Lecuru
Zone d'Activités
Automne
Eglise / Mairie
Aramont
Verberie

ACARY tic

M. ANDRE, membre de la commission transports



A plusieurs reprises, M. le Maire et moi-même avons exprimé notre désaccord face à la mise en place de ce système de transport que nous trouvons inégale face aux autres communes déjà implantées dans l'ARC.

Notre souhait serait un transport « AlloTic » vers Compiègne sans rabattement à Verberie.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques afin d'améliorer ce service de transport.



Horaires valables à compter du 19 juin 2017

ARC Express



Sens Aller	LàV	LàV	LàV	LàV	LàS	LàV	LàV	LàV	LàS	LàV	LàV	LàV	LàV	LàS	LàV	LàS	
Trains en provenance d'AMIENS		06:47	07:28		08:48	08:48	09:55		11:51		13:42		15:40			19:04	
Trains en provenance de PARIS			07:28	08:01					11:47		13:28			16:47	18:00	18:51	
COMPIEGNE - Gare Routière	05:20	07:00	07:55	08:30	09:05	09:30	10:00	11:05	12:10	13:05	13:55	15:05	15:55	16:20	16:55	18:20	19:05
COMPIEGNE - Coutollenc		07:05	08:00	08:35		09:35	10:05		12:15		14:00		16:00	16:25	17:00	18:25	
COMPIEGNE - Guy Denielou	05:30	07:11	08:08	08:43	09:15	09:43	10:13	11:15	12:23	13:15	14:08	15:15	16:08	16:33	17:08	18:33	19:15
COMPIEGNE - Mercières		07:16	08:11	08:46		09:46	10:16		12:26		14:11		16:11	16:36	17:11	18:36	
LA CROIX-ST-OUEN - Parc Tertiaire et sc.	05:35	07:19	08:14	08:49	09:20	09:49	10:19	11:20	12:29	13:20	14:14	15:20	16:14	16:39	17:14	18:39	19:20
LA CROIX-ST-OUEN - Longues Rayes	05:40	07:26	08:21	08:56	09:25			11:25	12:36	13:25		15:25			17:21		19:25
LA CROIX-ST-OUEN - Lecuru	05:45	07:29	08:24	08:59	09:30			11:30	12:39	13:30		15:30			17:24		19:30
VERBERIE - Zone d'Activités	05:50		08:31	09:06	09:35			11:35	12:46	13:35		15:35			17:31		19:35
VERBERIE - Automne	05:52		08:35	09:10	09:38			11:38	12:50	13:38		15:38			17:35		19:38
VERBERIE - Eglise	05:55		08:38	09:13	09:40			11:40	12:53	13:40		15:40			17:38		19:40
VERBERIE - Aramont	05:58		08:41	09:16	09:43			11:43	12:56	13:43		15:43			17:41		19:43

Courses déclenchées sur réservation, la veille au plus tard

0 970 150 150 / reservation-tad@oise-mobilite.fr

Sens Retour	LàV	LàV	LàV	LàS	LàV	LàS	LàV	LàV	LàS	LàV	LàV	LàV	LàV	LàS	LàV	LàV	
VERBERIE - Aramont	06:02		07:39	08:41		10:02		12:02	12:58			16:43	17:20	17:43	18:20		20:02
VERBERIE - Mairie	06:05		07:44	08:46		10:05		12:05	13:03			16:48	17:23	17:48	18:23		20:05
VERBERIE - Automne	06:08		07:47	08:49		10:08		12:08	13:06			16:51	17:26	17:51	18:26		20:08
VERBERIE - Zone d'Activités	06:10		07:51	08:53		10:10		12:10	13:10			16:55	17:28	17:55	18:28		20:10
LA CROIX-ST-OUEN - Lecuru	06:15		07:59	09:01		10:15		12:15	13:18		16:24	17:03	17:33	18:03	18:33		20:13
LA CROIX-ST-OUEN - Longues Rayes	06:20		08:02	09:04		10:20		12:20	13:21		16:27	17:06	17:38	18:06	18:38		20:15
LA CROIX-ST-OUEN - Parc Tertiaire et sc.	06:25	07:37	08:09	09:11	10:00	10:25	12:15	12:25	13:28	14:16	16:34	17:13	17:43	18:13	18:43	18:40	20:20
COMPIEGNE - Mercières		07:40	08:12	09:14	10:03		12:18		13:31	14:19	16:37	17:16		18:16		18:43	
COMPIEGNE - Guy Denielou	06:30	07:43	08:15	09:17	10:06	10:30	12:21	12:30	13:34	14:22	16:40	17:19	17:48	18:19	18:45	18:46	20:25
COMPIEGNE - Coutollenc		07:50	08:22	09:24	10:13		12:28		13:41	14:29	16:47	17:26		18:26		18:53	
COMPIEGNE - Gare Routière	06:40	07:54	08:26	09:28	10:17	10:40	12:32	12:40	13:45	14:33	16:51	17:30	17:58	18:30	18:55	18:57	20:30
Trains au départ vers PARIS	07:00	08:00	08:34						14:00		17:00	17:35		18:35	19:00	19:00	20:31
	07:02	08:09	09:00	10:16		11:35	13:35	13:35			16:12	17:09		18:09		19:08	19:12
Trains au départ vers AMIENS	06:59	08:23	09:03			10:59	12:32				14:47	17:51	17:51	18:31	19:10	19:10	

Courses déclenchées sur réservation, la veille au plus tard

0 970 150 150 / reservation-tad@oise-mobilite.fr



Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif. Merci de vous renseigner sur www.ter.sncf.com/picardie ou ALLO PICARDIE MOBILITÉ au 0 800 099 565 (Service et appel gratuits).



03 44 40 76 40

Calculez votre itinéraire sur :





**LIGNE 20 : VERBERIE – SAINT VAAST DE LONGMONT – NÉRY – BETHISY SAINT MARTIN –
BETHISY SAINT PIERRE – SAINTINES - SAINT-SAUVEUR**

- Ces horaires sont desservis uniquement sur la base d'une réservation préalable ;
- Les horaires peuvent varier en fonction des réservations effectives, il vous est demandé de vous présenter 5 minutes à l'avance au point d'arrêt.

LIGNE 20 – VERBERIE – SAINT-SAUVEUR	DU LUNDI AU SAMEDI				
Verberie - Aramont	07:45	08:45	11:45	13:00	17:45
St Vaast de Longmont	07:49	08:49	11:49	13:04	17:49
Néry - Centre	07:58	08:58	11:58	13:13	17:58
Néry - Vaucelle	08:00	09:00	12:00	13:15	18:00
Béthisy St Martin	08:03	09:03	12:03	13:18	18:03
Béthisy St Pierre – Place du marché	08:05	09:05	12:05	13:20	18:05
Béthisy St Pierre – Clos Cadot	08:06	09:06	12:06	13:21	18:06
Saintines - Jaurès	08:07	09:07	12:07	13:22	18:07
Saintines - Curie	08:09	09:09	12:09	13:24	18:09
Saint Sauveur Eglise	08:13	09:13	12:13	13:28	18:13

LIGNE 20 – SAINT-SAUVEUR - VERBERIE	DU LUNDI AU SAMEDI				
Saint Sauveur Eglise	07:07	08:07	12:25	16:10	17:10
Saintines - Curie	07:11	08:11	12:29	16:14	17:14
Saintines - Jaurès	07:13	08:13	12:31	16:16	17:16
Béthisy St Pierre – Clos Cadot	07:14	08:14	12:32	16:17	17:17
Béthisy St Pierre – Place du marché	07:15	08:15	12:33	16:18	17:18
Béthisy St Martin	07:17	08:17	12:35	16:20	17:20
Néry - Vaucelle	07:20	08:20	12:38	16:23	17:23
Néry - Centre	07:22	08:22	12:40	16:25	17:25
St Vaast de Longmont	07:31	08:31	12:49	16:34	17:34
Verberie - Aramont	07:35	08:35	12:53	16:38	17:38

Brûlage des déchets



Le brûlage des végétaux, ainsi que des déchets, est interdit sur le territoire de la commune.

Les sacs de déchets verts sont collectés en porte à porte du 1er avril au 30 novembre de chaque année et les horaires de la déchetterie de Verberie sont disponibles à la fin du Saintines.Com.

Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe. Nous vous rappelons que des sacs spécialement conçus au ramassage sont à votre disposition en libre service en Mairie.

Bruits de voisinage



Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h





**AGE D'OR
SERVICES**

Une présence active à vos côtés

50%

de réduction fiscale ou
de crédit d'impôt ts*

* Cf. Art 199 du C.G.I.

NOS AUTRES SERVICES



**Aide directe à la
personne**



Aide à domicile



Accompagnement



Petit jardinage



Petit bricolage



**Livraison à
domicile**



Téléassistance

en partenariat avec
un téléassiste



Portage de repas



Lors d'un précédent numéro, nous vous avons indiqué les coordonnées d'une société de portage de repas à domicile (STE TRP).

Nous souhaitons compléter cette information. Effectivement, il existe également d'autres Sociétés qui pratiquent ces services à domicile et parmi elles, l'Age d'or (qui organise déjà nos déplacements vers le supermarché).

La Mairie n'ayant aucune convention avec ces organismes, vous pouvez choisir celle qui vous convient le mieux.

Des repas de qualité et équilibré, c'est la proposition d'**AGE D'OR SERVICES** avec son service de livraison à domicile. La fraîcheur et le goût sont désormais au rendez-vous de tous vos repas.

AGE D'OR SERVICES, 1er réseau privé de services à la personne depuis plus de 20 ans et son franchiseur filiale de CNP Assurances, prend l'engagement de vous livrer des repas variés et adaptés à vos besoins nutritionnels (possibilité de menus adaptés : sans sel, diabétique, mixé, mouliné...).

Sur simple appel de votre part, nous réalisons une évaluation gratuite de vos besoins et mettons en place rapidement la livraison des repas.

Tous nos plats sont préparés par des diététiciens et disponibles toute l'année 7 jours/7, ils respectent votre équilibre alimentaire.

Toutes nos prestations vous permettent de bénéficier de 50% de réduction d'impôts. Le règlement est possible par chèque, prélèvement automatique, virement et/ou CESU (chèque emploi service universel préfinancé).

Appelez votre agence **AGE D'OR SERVICES** dès à présent pour découvrir l'ensemble de nos prestations.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie-Claude Biarrotte-Sorin

Votre responsable d'agence Age d'Or Services à Compiègne

Tél : 03.44.44.01.01

Les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH), CARSAT, Caisses de retraite, Mutuelles...

AGE D'OR SERVICES : Une réponse adaptée à vos besoins quotidiens



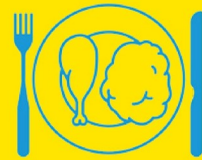


CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Manger en
quantité suffisante



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Ne pas boire
d'alcool



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Éviter les efforts
physiques



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)



MINISTÈRE CHARGÉ
DE LA SANTÉ



Cérémonie des vœux 2017

Pour commencer l'année, le 26 janvier 2017, Monsieur le Maire, accompagné de son conseil municipal a présenté ses vœux aux élus locaux, au personnel, aux associations, aux partenaires professionnels, aux enseignants... Ce fut l'occasion de partager le verre de l'amitié pour remercier toutes ces personnes pour leur travail effectué au cours de l'année 2016.



Galette des rois

Les aînés de Saintines ont partagé la traditionnelle galette des rois le 25 janvier, ce moment convivial est apprécié de tous et se termine toujours par un après-midi dansant.



Chasse aux œufs de Pâques

Pas un œuf n'a résisté à cette chasse ce lundi 17 avril. Ils ont tous été trouvés ! Pour que ce soit équitable, ils ont tous été partagés entre les enfants qui étaient venus en nombre, le temps s'est heureusement maintenu cette année.



Commémoration du 8 mai

Le 72ème anniversaire de la paix a été célébré en présence des anciens combattants, élus municipaux et départementaux, afin de rendre hommage aux victimes de la guerre et de la liberté qui se sont battus, et plus particulièrement les victimes de notre village.

Nous tenons à remercier l'école de musique de Verberie qui nous a encore procuré une prestation de grande qualité.

La cérémonie s'est terminée par le partage du verre de l'amitié offert par la municipalité.



Fête des Mères

Le 27 mai, nous avons fêté les 65 mamans de Saintines qui sont venues profiter du spectacle qui leur a été offert. Après un discours de Monsieur le Maire, le groupe POPACOO'S, composé de Marie-Laure, chanteuse et Mickaël, guitariste, nous a proposé un concert de qualité exceptionnelle. Ce duo plein de talent a revisité bon nombre de chansons pour le plaisir de toutes et tous. Si vous souhaitez les voir ou revoir, ils se

produisent régulièrement au Central Park à Compiègne. Vous pouvez les suivre sur leur page Facebook.. L'après-midi s'est achevée par un apéritif et un cadeau offert par la commune.



Brocante

Cette année encore, les 47 exposants de la brocante ont bénéficié d'un temps ensoleillé le 4 juin. Les enfants pouvaient s'amuser dans un grand château gonflable et profiter de crêpes, gaufres et barbe à papa. La restauration, cette année, a

été assurée par des professionnels. Merci à Didier pour son animation musicale et merci à tous ceux qui ont aidé pour la réussite de cette journée.



Course de vélo

Le 10 juin, nous avons organisé une course de vélo en partenariat avec le club de Compiègne. Plusieurs licenciés et non licenciés de Saintines ont participé, une soixantaine d'enfants environ.

Le parcours faisait une boucle entre la rue Edouard Collas et la rue Pasteur, il fallait pédaler entre 1 et 13 tours selon

les âges.

Antoine Boure est une nouvelle fois arrivé 1er pour la course des non licenciés.

Une remise de coupes, de médailles et de bouquets de fleurs a eu lieu à l'issue de cette compétition, un grand bravo à tous ces enfants pour leurs efforts.



Enfants de Saintines



Roparun le 3 juin

Nous avons une nouvelle fois accueilli le même équipage que l'année dernière.

Le ROPARUN est une course de relais non-stop de plus de 500 km de Paris et Hambourg à Rotterdam. C'est une course sponsorisée au bénéfice des personnes atteintes d'un cancer, une aventure humaine avec la devise suivante : "Ajouter de la vie aux jours quand il n'est plus possible d'ajouter des jours à la vie". Le ROPARUN de Paris à Rotterdam est une épreuve spectaculaire qui traverse trois pays : la France, la Belgique et les Pays-Bas. La distance d'approximativement 530 kilomètres est à atteindre en 1 jour ½ à 2 jours. Une équipe est constituée de

8 coureurs. Donc, chaque coureur couvre à peu près une distance de 65 kilomètres, c'est-à-dire la valeur d'un marathon et demi ! En plus des coureurs, une équipe comprend encore 4 coureurs, des masseurs, chauffeurs, responsables pour les repas, la logistique... Une équipe comprend en tout entre 20 et 25 personnes.

Bravo à tous pour leur courage, personnes fort sympathiques qui reviennent chaque année depuis 4 ans.



Soirée Saintinoise

Un temps magnifique nous a permis de pique-niquer devant la salle des fêtes pour la 4ème édition de la Saintinoise. Nous étions une trentaine de personnes à partager un moment convivial autour d'un apéritif offert par la municipalité et le pique-nique ramené par chacun.



Remise de prix CM2

20 élèves de CM2 quittent l'école primaire pour le collège. Une petite cérémonie a été organisée en leur honneur afin de les récompenser de leur passage en 6ème avec un dictionnaire d'anglais offert par la municipalité. Elèves, parents, enseignants et élus ont partagé le verre de l'amitié.

Nous leur souhaitons bonne continuation dans leur scolarité.



Ciné Rural

Le bilan des entrées 2016 avec 327 spectateurs est plutôt positif. Nous espérons que les séances du Ciné Rural continuent à avoir du succès. Merci aux membres du conseil qui assurent 2 séances chaque mois.

A vos agendas



16 et 17 Septembre	Journées du patrimoine
Date à préciser en septembre	Family Day
7 et 8 octobre	35 clochers
8 octobre	Fête communale
31 octobre	Halloween
17 novembre	Soirée Beaujolais
26 novembre	Repas des aînés
2 et 3 décembre	Téléthon

EPSOVAL

Pour son ouverture prévue en septembre, EPSOVAL (Epicierie Solidaire de la Vallée de l'Automne), recherche des bénévoles et a organisé avec succès sa 1ère collecte :

Si vous êtes intéressés par une mission en Service Civique auprès de notre Epicierie, inscrivez-vous sans attendre sur le site du service civique : www.service-civique.gouv.fr



EPSOVAL



*L'épicierie solidaire de
la vallée de l'automne*

RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Accueil et accompagnement

Gestion de l'épicierie (tenue de la caisse, gestion des stocks, mise en rayon, vente, approvisionnement...)

Organisation d'ateliers à l'épicierie (atelier cuisine, démarches administratives...)

Tournées de distribution des denrées dans plusieurs communes

*Contactez l'association au
06.87.42.57.30 ou par mail à
epsoval60@gmail.com*



Epsoval association solidaire

Association de tennis de table de Saintines

En ce 25 mai 2017, l'Association de Tennis de Table de Saintines (ATTS) a organisé son tournoi annuel. Il regroupe environ 80 participants venus de tous les clubs du département.

Cette édition 2017 s'est déroulée sous le soleil et, si la convivialité était au rendez-vous, les compétitions sportives n'en ont pas moins été âprement disputées. Cette année les lauréats ont été :

Tableau A (< 800 points) : Jordan ROLAND (Les Ageux)

Tableau B (< 1100 points) : Stéphane MOLINA (Saintines)

Tableau C (< 1400 points) : Mickael BENTO (Angy-Bury)

Tableau D (< 1700 points) : Nicolas STERCKEMAN (Breteuil)

Tableau F (Féminines) : Corinne DUBOURDEAUX (Beauvais)

Tableau G (Jeunes) : Marco DUPRE (Uilly St-Georges)

Tableau Doubles : Dimitri NICOLA (Villers St-Paul) et Antoine PARMAN (Coudun) et enfin le tableau toutes catégories a été remporté par Hazedine FALEK (Senlis), classé 607ème joueur Français.

La compétition s'est déroulée de 8h30 à 19h30, heure à laquelle les récompenses ont été remises aux joueurs par M. Jean-Pierre DESMOULINS - Maire de Saintines. Toute la journée, les matchs se sont enchaînés sur les 12 tables de la salle des sports de Saintines, les bénévoles du club ont assuré le barbecue, la buvette, les crêpes, la tombola ... afin que chaque participant garde un bon souvenir de cette organisation.



Kick and Thai

Une nouvelle saison se termine pour le Kick and Thai Saintines. Encore une belle année avec une moyenne de 90 licenciés. La nouvelle saison débutera le lundi 4 septembre 2017 avec 3 entraînements par semaine, les lundi, mercredi et vendredi de 19h à 21h.

Vous avez la possibilité de faire un cours d'essai gratuitement. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 10 91 42 55.





Mairie de Saintines

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h à 19h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 16h

Samedi : 9h à 12h

Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tous les jours sauf le mercredi

Téléphone : 03.44.40.97.06

Fax : 03.44.40.99.27

Mail : mairie-saintines@wanadoo.fr

Site internet : saintines.fr



Mairie de Saintines



saintines.fr

Fermeture de la permanence de la Mairie
les samedis de Juillet et Août.

Collecte des déchets

Encombrants en porte à porte :
vendredi 08 septembre

Déchetterie de Verberie

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi
9h à 12h et 14h à 18h

Le dimanche

9h à 12h

Fermeture le lundi
et les jours fériés

Vente du pain et Agence Postale Communale

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00

Sauf dimanche et jours fériés